AVIS POUR APPEL D'OFFRE
AO N°16/2026
(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)
ACQUISITION DEUX VOITURE CITADINES HYBRIDES (5) PLACES
AU PROFIT DE LA CIOK.

Article 1 : Objet du marché

La société les Ciments d'Oum el Kélil se propose de lancer un appel d'offres en vue d'acquérir de deux voitures citadines (5) places conformément aux exigences du cahier des charges techniques.

Article 2 : Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises qualifiées capables de s'engager pour l'exécution du marché et disposant d'un service après-vente conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Caution provisoire d'un montant de mille cinq cent dinars (1500dt)
- ✓ Les documents administratifs
- ✓ L'offre technique
- ✓ L'offre financière

NB : Une version numérisée de l'offre est exigée

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées :

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

" AO N°16/2026
« ACQUISITION DEUX VOITURES CITADINES HYBRIDES (5) PLACES
AU PROFIT DE LA CIOK »
« A ne pas ouvrir »

NB : Voir le cahier des charges pour les détails.

Article 4 : Mode et Adresse et Date d'envoi des offres

4.1. Mode et Adresse :

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement Au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

4.2 Réception des offres

- La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **17/09/2026 à 13h00** heures
- Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Article 5 : Ouverture des offres publique :

Les plis contenant les offres seront ouverts au cours d'une séance publique le **17/09/2026 à 13h30 heures** à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Article 6 : Validité des offres

Les offres demeurent valables 60 jours à compter du lendemain du jour de remise des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la CI.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre.

La demande et les réponses doivent être faites par écrit (soit par bureau d'ordre soit par mail).

NB :

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à partir du **28/08/2026** de l'adresse suivante :
-

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Retrait du cahier des charges est gratuit**.**